



Durée : 1 jour

Lieu : Le Puy-en-Velay

Intervenant :

Corinne ROUX- conseillère juridique de la CA43

Responsable de stage :

Sarah DA SILVA

Contact & inscription :

Sarah DA SILVA au 06 07 40 25 98

sarah.dasilva@haute-loire.chambagri.fr

Date limite d'inscription :

1 mois avant le début de la formation.

FORMATION CERTICREA

Sécuriser l'accès au terrain agricole

Clarifier la réglementation avec les acteurs du foncier agricole.



Public

Porteurs de projet à l'installation.



Objectifs

- Identifier les particularités du foncier agricole dans son département et les différents outils et ressources pour accéder au foncier.
- Préciser les règles relatives à l'acquisition, la mise à disposition et la location de foncier agricole.
- Détailler les règles et démarches administratives pour pouvoir exploiter le foncier agricole.
- Mesurer l'incidence des documents d'urbanisme sur l'activité agricole.



Contenu

- Présentation d'un état des lieux du foncier départemental: petites régions agricoles, urbanisation, pression foncière, SAU moyenne, valeur vénale des terres, SMI, ...
- Le prix de vente. Les actes et le coût de l'acte. Les règles de priorité, de préemption. Les missions et moyens d'intervention de la SAFER.
- La mise à disposition de foncier hors statut du fermage : la convention de mise à disposition, les baux d'occupation précaires, le contrat pluriannuel d'exploitation, les baux de petites parcelles, les prêts à usage, baux SAFER ... Pour chaque type de contrat on précise : la durée, le prix, les possibilités de renouvellement ...
- La mise à disposition de foncier sous statut du fermage : les différents types de baux, barème et indice du fermage, le contenu du bail, les droits et obligations du preneur et du bailleur.
- Les documents d'urbanisme : le PLU, ses différents zonages. Autres documents d'urbanisme existants.
- Distance par rapports aux tiers lors de la construction d'un bâtiment. La procédure d'élaboration ou de révision du PLU.
- Les différents zonages : parcs naturels régionaux, espaces naturels sensibles, zones de captages, zones de protection d'un monument classé,



Méthodes

- Exposés
- Échanges
- Apports théoriques
- Méthodes participatives
- Autoévaluation



Financement

Plusieurs aides au financement sont possibles en fonction de votre statut. Inscrivez-vous à la certification Création ou reprise d'une entreprise agricole sur «Mon Compte Formation ».